

## SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2013

L'an deux mil treize, le vingt-quatre mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Mme Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL, Maire.

Date de convocation : 17/05/2013.

**Présents :** Mmes DESURIER-LAFLEURIEL, BOBIER, MM. BOUCHON, CHALMIN, DESPRET, Mme GUILLEMOT, M. LECOCQ, Mmes MEUNIER, POPY, THUARD et M. VERNIS.

M. DESPRET a été élu secrétaire de séance.

### **TRAVAUX EN COURS OU A PREVOIR :**

Chaufferie école : Suite à révision du projet, une nouvelle consultation va être lancée sur la base d'un positionnement du silo à plaquettes à la place de la cuve à fuel actuelle.

Accessibilité : Après examen et échange de vue, le Conseil approuve le devis de M. DETERNE pour la réalisation d'un plan incliné à l'église.

Cimetière : Les travaux d'assainissement sont terminés et un espace vert a été prévu, qui sera prochainement engazonné par l'ESAT de Saint Hilaire.

Stade municipal : Informé de la réalisation et mise en place, par M. Didier POPY, d'un nouveau portail d'accès élargi, au stade, le Conseil municipal exprime toute sa reconnaissance.

### **AMENAGEMENT D'UN TERRAIN D'ACTIVITES POUR LES JEUNES :**

Mme le Maire rappelle que ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire et vient d'obtenir l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour une aide financière de 1 972,00 €. Le financement définitif de l'opération pourrait donc être le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Travaux et équipements	3 944,48 €	Subv. exceptionnelle de l'Etat	1 972,00 €
T.V.A.	773,12 €	Autofinancement	2 745,60 €
<b>Total dépenses</b>	<b>4 717,60 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>4 717,60 €</b>

Invité à s'exprimer et après délibération, le Conseil Municipal :

- Confirme sa volonté de réaliser cette opération,
- Approuve le projet et le plan de financement présentés,
- Donne toutes délégations utiles à Mme le Maire.

### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ATESAT POUR L'ANNEE 2013 :**

Après avoir pris connaissance du projet de convention transmis par les services de la Direction départementale des Territoires, le Conseil Municipal approuve les termes de ce document et autorise Mme le Maire à le signer.

### **TARIFICATIONS DES SERVICES :**

**Service de photocopies** : Suite à l'acquisition d'un photocopieur couleur, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs des prestations proposées au public :

Particuliers : 0,50 € la copie couleur,  
0,30 € la copie noir et blanc.

Associations : 0,20 € la copie couleur,  
0,10 € la copie noir et blanc.

**Services périscolaires** : Les tarifs en vigueur sont reconduits, sans modification, pour la prochaine année scolaire 2013-2014.

### **SUCCESSION DE Mme ROUCHON :**

Mme le Maire rend compte des démarches effectuées en vue de la reprise de l'appartement communal de la défunte. Ainsi, la commune doit mandater un huissier qui sollicitera, auprès du Tribunal de Grande Instance, l'autorisation de pénétrer dans le logement et dressera l'inventaire des biens laissés. Une nouvelle requête sera ensuite déposée pour faire nommer le Service des Domaines en qualité de curateur de la succession. Le coût de l'intervention est estimé à 350 €HT.

Consultés pour avis, les membres chargent Mme le Maire de solliciter les services du cabinet BARDET - CHEBANCE.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

Nuit des Fers de Lances : La prochaine édition de cette soirée musicale se tiendra, comme les années précédentes, dans la soirée du 31 octobre, à la salle des fêtes.

Journée nationale de la Résistance : Mme le Maire invite les membres intéressés à participer à la cérémonie prévue le 27 mai à 18h, à la stèle de Bouillole à Saint-Plaisir, en commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Comité National de la Résistance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.